



CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Mise à jour le 23/10/2018

DE AES

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

Formacode : 44004-44041-44026- CPF :15037-10350-137597

Du 29 avril 2019 au 19 mars 2020
525h en centre et 840h en stage pratique

Du lundi au vendredi - 8h30-12h00 13h30-17h00
Rythme hebdomadaire : 31,5h

La formation est assurée à partir de 12 stagiaires, 20 au maximum.

Formation réalisée depuis 6 ans (5 promotions - 74 stagiaires) - Taux de réussite à l'examen : 96%

Référent Administratif

Séverine AMIC
04 75 26 90 49
Severine.amic@educagri.fr

Référent Pédagogique

Nathalie REYNAUD
04 75 26 65.93
nathalie.reynaud@educagri.fr

Objectifs de la formation

Accompagner des personnes en situation de handicap. Intervenir auprès des personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie.

Compétences visées

- Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale.
- Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité.
- Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés.
- Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne.

Population visée

- Demandeurs d'emploi
- Saliariés (Congés Individuel de Formation)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Saliariés en cours d'emploi

Emplois visés

Tous les établissements accueillants des adultes ou des enfants nécessitant un accompagnement spécifique (IME, Mas, Foyer de Vie, ITEP, EHPAD, ESAT, établissement d'enseignement,..)

Niveau à la sortie de la formation V

Pré-requis nécessaires

Réussite au concours d'admission.

Conditions d'admission

- Avoir plus de 18 ans et avoir un minimum d'expérience dans l'aide à la personne (saliariat, stage,...)
- Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation. L'accès à la formation est subordonné à l'épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

Candidature et sélection

Dossiers de candidatures disponibles au CFPPA de nyons

Retourner le dossier de candidature au plus tard le 7 JANVIER 2019 (complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées).

Epreuve d'admissibilité : 15 janvier 2019 à 9h30 d'une durée d'une heure trente maximum consistant en un questionnaire d'actualité.

Epreuve d'admission : Semaine du 28 janvier au 1er février 2019 (sur convocation) consistant en un entretien (20 minutes), à

partir d'un questionnaire ouvert, renseigné par le candidat avant l'épreuve.

Possibilité d'individualisation :

Dispense de domaine de formation au titre de diplôme admis en équivalence (décret du 29 janvier 2016)

Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun (378h) et de trois spécialités (147h en choisir une parmi les 3)

1/ Accompagnement de la vie en structure collective.

2/ Accompagnement de la vie à domicile.

3/ Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire.

Système d'évaluation et validation

Le diplôme est délivré lorsque les 4 domaines de formation qui le constituent sont validés (évaluation tout au long de la formation par écrit, oral ou pratique) et ce dans un délai maximum de 5 ans.

Financement et coût de la formation

Le stagiaire doit pouvoir justifier d'un financement de la formation. La formation peut se dérouler dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, d'un CAE/CUI, d'un congé individuel de formation (CIF CDD ou CIF CDI), d'un financement de la région ou de Pôle Emploi, par le biais du plan de formation de l'entreprise. Coût horaire de la formation : 10.50€ TTC

Langue

La formation est dispensée en Français



DF1	Durée* : 140h	Formateurs : N. REYNAUD, P CHATELET, C.COUPIER, G.BROZZU
Contenu : se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale. Base des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social. Les différents lieux de vie et d'accueil. Connaissances des différents publics dans les dimensions physiques, psychologiques, sociales et culturelles. Les pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physique et sociales.		Modalités : cours, travail personnel, stages. Lieu : CFPPA de Nyons. & lieu de stage selon votre choix.
DF2	Durée* : 161h	Formateurs : C. VILLAZ, C.GIVODAN, G.BROZZU
Contenu : accompagner la personne au quotidien et dans la proximité. Ergonomie, aide à la mobilité. Observation, écoute et relation. Notions de dépendance et d'autonomie. Notions de santé. La personne et son rapport au corps, à la nourriture. Technique de communication.		Modalités : cours, travail personnel, stages. Lieu : CFPPA de Nyons. & lieu de stage selon votre choix.
DF 3	Durée* : 91h	Formateurs : P.CHATELET , P.ROBARD
Contenu : Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés. Travail en équipe et organisation. Transmission et communication professionnelle. Notions de projets		Modalités : cours, travail personnel, stages. Lieu : CFPPA de Nyons. & lieu de stage selon votre choix.
DF 4	Durée* : 112h	Formateurs : N.REYNAUD, G.BROZZU
Contenu : Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne. Socialisation et inscription dans la vie citoyenne. La famille et l'entourage. Vie collective, dynamique de groupe.		Modalités : cours, travail personnel, stages. Lieu : CFPPA de Nyons. & lieu de stage selon votre choix.
	Durée* : 840h	
Stage pratique		Lieu : selon votre choix.

L'équipe pédagogique est composée d'experts de la matière enseignée. Pour plus d'information concernant les formateurs et intervenants, vous pouvez vous rendre sur notre site internet www.cfppa-nyons.fr

Matériels et moyens pédagogiques : matériel médicalisé : fauteuil roulant, chaise de toilette, lit médicalisé, table de lit, linge de lit, lève personne, matériel de cuisine, cuisine équipée,...

Méthodes pédagogiques : Etude de cas, exposés, travaux de mise en pratique, travaux en sous-groupe.

Modalités de formation :

L'enseignement pratique se déroule sous forme de 2 ou 3 stages (selon le statut) auprès de publics différents d'une durée cumulée de 840 heures.

Les candidats en situation d'emploi d'AES n'effectuent qu'un stage de 140 heures auprès d'un public différent.

Cette formation est organisée sur une période de 11 mois en alternance entre le centre de formation et le lieu de stage.

- Durant les heures effectuées en centre, un accompagnement individuel est proposé.

CFPPA de Nyons

Créé en 1957, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est un organisme public du Ministère de l'Agriculture dont l'activité principale est la formation (75% agricole et 25% aide à la personne). Il est rattaché à l'Etablissement Public local (EPL) du Valentin situé à Bourg-les-Valence.

En 2017, le CFPPA A FORME 567 PERSONNES pour 69 169 heures stagiaires.

Le CFPPA de NYONS appartient au réseau de formation TERRA (enseignement agricole public Auvergne Rhône-Alpes) www.terra-formations.fr et est partenaire des GRETA Vivarais Provence et VIVA5.

Les autres formations proposées au CFPPA de NYONS et les Formacodes :

Formations agricoles	Formacode	Durée
BP option Responsable d'Entreprise Agricole Productions Méditerranéennes	21052	1 200 h
Trufficulture	21010	35 h
Transformation des plantes à parfums aromatiques et médicinales	21027	35h
Cueillette	21033	35 h
Production de plantes à parfum aromatiques et médicinales	21033	35 h
Oléiculture	21012	35 h
Distillation	11503	35h
Découverte de l'apiculture	21045	35 h
Certiphyto		14 h
Formation apicole de base	21049	409.5 h
Huiles essentielles	43438	23 h
Transfo 1 « de la plante au produit fini »	21027	35 h
Transfo 2 « de la plante au produit fini »-	21027	30 h
Formation aide à la personne	Formacode	Durée
DE Accompagnant Educatif et Social	44004-44041-44026	1 365 h

Services annexes :

Possibilité d'hébergement sur place en fonction des places disponibles. Présence d'une cuisine équipée à disposition des stagiaires. CDI et salle informatique.

Nous vous invitons à prendre connaissance sur notre site internet www.cfppa-nyons.fr des Conditions Générales de Vente (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/cgv.pdf>) et du règlement intérieur (<https://www.cfppa-nyons.fr/files/CFPPA%20Nyons/Documents/reglement-interieur.pdf>)

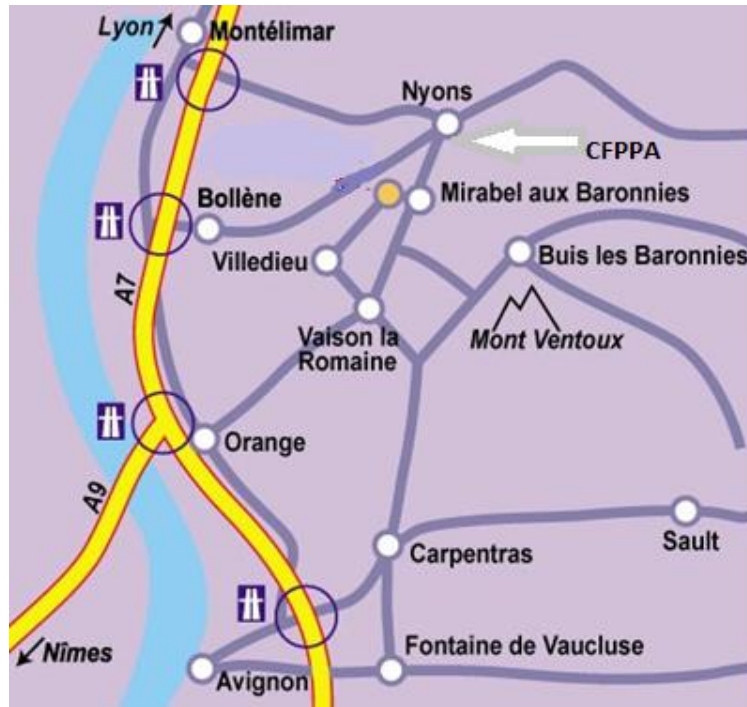


CFPPA DE NYONS
2 avenue de Venterol
26110 Nyons
www.cfppa-nyons.fr

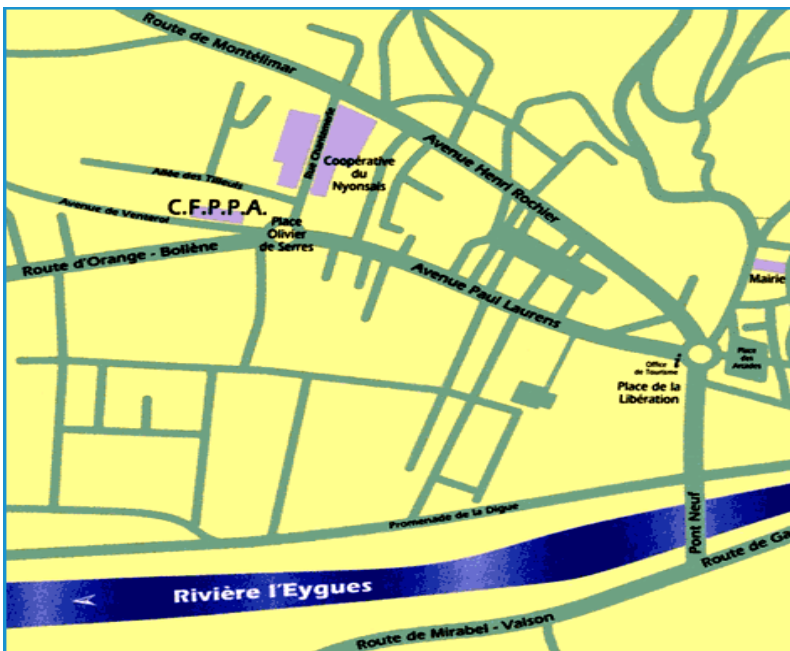
04 75 26 65 90
cfppa.nyons@educagri.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et
de 13h30 à 17h30

- Accès routier par la D538 et par la D94.
- Située à 43 km de l'A7 et de la sortie Montélimar Sud ainsi qu'à 42 km de l'entrée d'Orange.
- Gares TGV les plus proches : Montélimar, Avignon
- Aéroports les plus proches : Nîmes Garons, Lyon Saint Exupéry et Marseille.
- Ligne TER Nyons / Montélimar
- Coordonnées GPS : Latitude : 44.36013 | Longitude : 5.131823



PLAN D'ACCÈS NYONS - DROME



PLAN D'ACCÈS CFPPA DE NYONS

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 8226P00032 auprès du Préfet de région Auvergne Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Siret : 19260765300032-Code APE 8559A Formation continue d'adultes